

La dévolution : une clé pour mieux différencier

Guillaume HARENT

Professeur Agrégé EPS, Nantes

« L'élève doit être constructeur et acteur de ses apprentissages ». Cette formule est rarement discutée et semble faire l'unanimité parmi le corps enseignant. Toutefois, sa mise en œuvre paraît compliquée et délicate. Le partage du pouvoir au sein de la leçon est perçu comme une perte d'autorité comme une méthode pédagogique à risque qui ne vaut pas la peine d'être expérimentée ... à tort.

Si cette pratique semble peu éprouvée, les textes officiels qui régissent la discipline EPS, invitent fortement à la généraliser. Elle se retrouve dans l'écriture des compétences méthodologiques et sociales au collège: « organiser et assumer différents rôles sociaux et responsabilités », « se mettre en projet » ou que ce soit se connaître, se préserver par la régulation et la gestion de ses ressources (1). Elle est également présente à travers la manière dont sont rédigées les compétences attendues aux activités, et notamment dans la rédaction de leur seconde partie : « construire et apprécier l'efficacité de ses actions en haie, assurer un partenaire en toute sécurité en escalade ou gérer collectivement un tournoi », ou encore dans la mise en œuvre au lycée, d'une compétence propre n°5 liée à la réalisation et à l'orientation de son activité physique (2-3). L'objectif annoncé est de construire un pratiquant réflexif, un « s'entraînant » comme le caractérise R. Dhellemmes (4).

La dévolution s'anticipe, se construit et s'évalue. Il s'agit d'une « Méthode pédagogique » à disposition des enseignants dans laquelle la pratique de l'élève se conçoit dans un champ d'interactions permanentes (élèves, savoirs à acquérir et enseignant). La relation à l'élève et aux savoirs est à reconsidérer afin de lui permettre d'agir et d'interagir en connaissance de causes avec son environnement. Cette mise en acte d'initiative, d'autonomie ou de compétences sociales et civiques répond également aux objectifs éducatifs énoncés dans le Livret Personnel de Compétence.

La dévolution touche tous les moments de l'acte d'enseignement. En aval des concepts théoriques, les mises en œuvre pratiques sont diverses et variées. L'enseignant doit les anticiper pour les mettre en accord avec le public concerné. Il n'y a donc pas une, mais plusieurs dévolutions et niveaux d'organisation qu'il convient d'anticiper, afin que cela soit lisible et compréhensible par tous les élèves. Le concept de dévolution est circonscrit en différents champs d'intervention qui s'opérationnalisent dans les situations d'apprentissage. Il devient alors nécessaire de dévoluer pour mieux différencier.



La dévolution en question

Définition

G. Brousseau définit la dévolution comme « un acte par lequel l'enseignant fait accepter à l'élève la responsabilité d'une situation d'apprentissage ou d'un problème, et accepte lui-même les conséquences de ce transfert » (5) Au regard de cette définition, différents points semblent incontournables. Les *a priori* initiaux semblent pouvoir être remis en cause :

- l'enseignant reste maître des éléments qu'il va confier à l'élève (moments, règles ...). L'enseignant ne perd pas son autorité puisqu'il reste concepteur des apprentissages visés.
- La responsabilité, l'autonomie et la prise d'initiative de l'élève sont partielles. L'élève n'a pas tous les droits et ne peut pas faire tout ce qu'il veut. Certes, il peut et doit répondre à la situation comme il le souhaite, mais toujours dans le respect du cadre général de travail fixé par l'enseignant.
- L'acte de dévolution nécessite de reconsidérer le statut de l'erreur dans les apprentissages. Il faut accepter que les élèves ne répondent pas exactement comme imaginé au préalable. L'adaptabilité devient une compétence professionnelle primordiale. Les réponses données doivent être interprétées et traitées pour être rattachés aux objectifs de transformations attendus. L'acte de dévolution s'apprend et nécessite de la part de l'élève comme de l'enseignant de développer de nouvelles compétences.
- Si l'enseignant dévolue, il a préalablement défini ce qu'il voulait que les élèves apprennent. La dévolution ne s'improvise pas et la définition des contenus d'enseignement reste un préalable incontournable.

L'acte de dévolution s'opère sur différents niveaux d'intervention

G. Brousseau (op. cit) identifie différents niveaux de prise en compte de la dévolution. Ils peuvent être associés et ne sont surtout pas à hiérarchiser.

- Dévolution des règles du jeu.
- Dévolution de la finalité du jeu
- Dévolution du lien de cause à effet.
- Dévolution de l'anticipation de la solution.
- Dévolution de la formulation.

La dévolution touche tous les moments de l'acte pédagogique ; tous les moments, mais pas tout le temps, et pas tous en même temps. Dévoluer nécessite de définir le niveau d'autonomie laissé au groupe classe, l'activité de l'enseignant dans la situation proposée et les pouvoirs d'agir qui seront confiés aux élèves (la liberté d'action, de réponse ...).

Enfin, tout acte de dévolution, conçu comme objet d'apprentissage, doit être présenté, expliqué et associé à de véritables contenus d'enseignement. L'élève doit le percevoir et l'identifier comme tel. Ceci est un préalable incontournable permettant d'agir en direction de l'autonomie et de la prise d'initiative de tous les élèves. C'est à ce moment seulement que l'élève peut mêler apprentissage moteur et réflexion dans et sur sa pratique motrice.



La dévolution en actes

Si la dévolution est à concevoir comme un thème d'étude, elle s'organise et se module pour offrir à tous les élèves la capacité de répondre au travail moteur engagé. La dévolution doit être différenciée en fonction des caractéristiques du public concerné. En reprenant les différents niveaux de dévolution proposés par G. Brousseau (Op. cit), il est possible de proposer différentes formes de dévolution, différents niveaux d'organisation qui mêlent un ou plusieurs champs possible de mise en oeuvre.

Dévolution des règles du jeu

Dans le cadre d'un travail lié à la CP4, dans l'activité Basket-ball, les apprentissages moteurs des élèves et notamment ceux relatifs à la gestion du couple vitesse de déplacement /maîtrise des appuis et vitesse d'évolution/prise de décision sont souvent délicats sur un niveau 1. La pratique sociale de référence se structure autour de règles très restrictives (marcher, reprises, fautes, retours en zone, contraintes temporelles 5 secondes ...) qui ne permettent pas aux élèves de travailler et de s'investir pleinement dans le travail moteur fondamental recherché, à savoir : la coordination d'actions motrices, la prise d'information dans un environnement mouvant et la prise de décision en relation à un algorithme d'attaque étudié et préalablement mémorisé. La dévolution de la règle du jeu facilite alors les apprentissages moteurs de tous nos élèves. C'est un véritable moment de différenciation pédagogique pour permettre à tous d'atteindre des objectifs communs.

Cela peut s'opérationnaliser de la façon suivante :

- Le rôle de l'enseignant et son positionnement dans l'acte de dévolution : l'enseignant de part ses décisions reste garant des conditions de sécurité. Après un travail relatif à la notion d'appuis et d'intégration de la relation qui peut exister entre vitesse de course et la capacité à maîtriser ses appuis lors d'arrêts ou de changements de directions brefs et rapides, l'enseignant impose les règles initiales permettant à tous d'évoluer en toute sécurité. Trois règles imposées : le non contact sur le porteur de balle (P.B), les sorties de l'espace de jeu et les déplacements avec le ballon qui se font impérativement en dribble.
- Les contenus d'enseignement identifiés (ce que l'élève doit apprendre) : s'organiser à plusieurs joueurs pour marquer un panier selon des connaissances préalablement identifiées. Pour le PB : choisir d'avancer ou de se bloquer, passer ou tirer, choisir le moment favorable pour déclencher un tir. Pour le Non Porteur de Balle (N.P.B) : s'engager vers l'avant et dans les espaces libres.

À chaque fin d'opposition, qui se déroulent en 3 contre 3, les élèves peuvent proposer de nouvelles adaptations au règlement initial. Tout en conservant les notions d'équité et de sécurité, les règles proposées sont adoptées en groupe entier (groupe classe ou groupe de besoins) selon un modèle démocratique (50% + 1 voix).

- Le rôle et l'activité de l'élève dans l'acte de dévolution : trouver par une activité réflexive conjointe à son activité physique, les adaptations au règlement permettant de faire appliquer les règles imposées par l'enseignant (ex : non contact sur P.B) et en proposer d'autres qui permettent de rendre l'opposition recevable et la tâche réalisable.

Guillaume Harent

Exemple de règles proposées : le défenseur qui réalise un contact sur le PB reste « gelé » pendant 10 secondes, 4 pas pour s'arrêter, le défenseur doit rester à un mètre du PB (une distance de bras). Ces règles et propositions varient donc en fonction des groupes de besoin et des comportements caractéristiques observés.

Cette dévolution des règles du jeu permet de différencier les apprentissages car elle facilite, en fonction des groupes de besoin, de moduler la pression (défensive, informationnelle, décisionnelle) et ainsi, de voir apparaître les apprentissages souhaités chez tous les élèves.

Dévolution dans la construction de liens de cause à effet.

Dans le cadre de la CP1, lors d'un cycle de multi-lancer (N2 collège), l'enseignant peut avoir recours à la dévolution et permettre à tous les élèves d'une même classe de construire les principes fondamentaux et transversaux de réalisation d'un lancer.

- Le rôle de l'enseignant et son positionnement dans l'acte de dévolution : l'enseignant place les élèves dans la situation de « comparer pour apprendre ». L'objectif est de voir l'élève comparer l'organisation motrice d'une performance avec la performance métrique réalisée.

En se situant dans le cadre d'un niveau 2 collège, il faut, pour que cette analyse puisse être réalisée, qu'une seule dimension du lancer soit modifiée. L'enseignant impose les conditions de réalisations du lancer pour garantir les conditions de sécurité et d'exécution indispensables au travail réflexif demandé.

- Les contenus d'enseignement identifiés (ce que l'élève doit apprendre) : il s'agit du principe de synchronisation d'actions, du principe de gains/pertes avec la recherche de compromis entre vitesse des actions, du principe du contrôle de la synchronisation et du principe de coordination des forces dans un axe et un plan de lancer qui intègre la trajectoire future de l'engin.
- Le rôle et l'activité de l'élève dans l'acte de dévolution : l'objectif de l'élève est bien d'améliorer sa performance en distance. Le travail proposé, lors d'un lancer de javelot, peut consister à comparer deux placements d'épaules : 1^{ère} proposition maintenir les épaules face à l'aire de lancer, deuxième, maintenir les épaules perpendiculaires à l'aire de lancer. Un travail identique sur la vitesse de réalisation peut être effectué pour que chaque élève trouve sa vitesse optimale lui permettant ainsi de gérer le couple vitesse / coordination.

Cet acte de dévolution répond à un moment de différenciation puisqu'à l'issue de ce travail, chaque élève pourra déterminer les conditions optimales de réalisation d'une performance motrice. Il pourra alors adapter ses potentialités aux contraintes de l'APSA support (matérielles, réglementaires ...). Si un seul vecteur de dévolution peut être utilisé, plusieurs autres peuvent être couplés pour rendre la dévolution plus fine, plus sollicitante pour les élèves au cours de la situation d'apprentissage. Ce type de travail s'opère, bien entendu, avec des élèves éprouvés à l'activité réflexive. Le public prioritaire sera le N2 collège ou les élèves de lycée.

Dévolution couplée de l'anticipation de la solution et de la construction du lien de cause à effet.

En reprenant une activité de la CP4, comme le handball, l'objectif d'apprentissage réside dans la construction de choix pertinents et de la construction de la distance de duel (centration sur les attaquants). Pour le NPB, il s'agit de construire des courses permettant de créer ou d'utiliser des

Guillaume Harent

espaces libres. De façon collective, il faut réussir à se placer en position de tir et de marque, si possible, en respectant les conditions de validité de tir (zone, passage en force).

La situation se déroule sur un 3 contre 2.

- Les contenus d'enseignement identifiés (ce que l'élève doit apprendre) : réussir collectivement à faire tirer l'attaquant le plus éloigné des défenseurs et dans une zone favorable située entre les 9 mètres et les 6 mètres.
- Le rôle de l'enseignant et son positionnement dans l'acte de dévolution : il définit ce que les élèves doivent apprendre (contenus d'enseignement) ; marquer le but selon des critères de validation (connaissances), combiner et organiser à plusieurs, des déplacements. Faire les choix pertinents en relation avec le moment et le lieu de sa réalisation (PB : progresser, passer, tirer, NPB n°1 ou n°2, lieu de déclenchement de la passe. En ce qui concerne le NPB : quand, où et comment s'engager vers la cible, repérer et utiliser les espaces libres).
- Le rôle et l'activité de l'élève dans l'acte de dévolution : au regard des résultats obtenus sur chaque passage, prendre des décisions en diagnostiquant les actions réalisées et les résultats de l'action.

Cet acte de dévolution est un moment favorable de différenciation car les élèves peuvent, lors des phases d'analyses, identifier les secteurs, les habiletés et les coordinations d'actions qui leur manquent pour répondre aux exigences de la situation d'apprentissage. L'enseignant peut prendre appui sur ces analyses pour proposer des situations de remédiation qui seront adaptées et porteuses de sens pour les élèves.

Dévolution couplée de l'anticipation de la solution, de la construction du lien de cause à effet et de la finalité de l'engagement moteur

Dans le cadre d'un travail en musculation, autour de la CP5, le caractère sécuritaire de l'activité nécessite que l'enseignant reste garant des conditions d'évolution de ses élèves (placements, nombre de répétitions, charges utilisées ...). Pour placer l'élève dans une réelle activité réflexive, il faut dépasser le simple travail de répétition mimétique. Chaque élève doit être capable d'élaborer une séance d'entraînement en fonction d'un groupe musculaire et d'un mobile d'action identifié. De la même façon, permettre aux élèves de choisir leur mobile d'action, va lui donner l'occasion de créer du sens et ainsi faciliter l'engagement moteur du plus grand nombre.

Ce niveau de dévolution est « multi vectoriel », il sanctionne un niveau de pratique réflexif permettant de tendre vers le développement de véritable « s'entraînant ». La dévolution est couplée à un travail de différenciation facilitateur d'apprentissage et porteur de sens pour l'élève.



Dévoluer pour mieux différencier

Si la dévolution est incontournable dans la construction de pratiquants réflexifs, elle apparaît fondamentale pour développer, dans la leçon d'E.P.S, de la différenciation pédagogique. C'est un vecteur privilégié pour permettre à tous les élèves d'atteindre les contenus d'enseignement identifiés dans les programmes de la discipline (compétences propres, méthodologiques et sociales s'opérationnalisant en termes de connaissances, capacités et attitudes).

Guillaume Harent

La dévolution facilite la différenciation en :

- permettant à chacun d'entrer dans une pratique physique sans en « subir » les contraintes historiques véhiculées par la pratique sociale de référence. La dévolution des règles du jeu permet d'adapter les contraintes de la situation à chaque typologie d'élève et ainsi, leur faire accéder, des conditions optimales aux savoirs fondamentaux ré-investissables.
- permettant à tous les élèves d'adapter les techniques sportives utilisées à leurs propres potentialités. Il faut alors redéfinir la notion de performance à l'échelle scolaire et de ne pas limiter les réalisations motrices visées à la reproduction de techniques sportives véhiculées par les médias et le sport de haut niveau.
- montrant qu'un même problème moteur ne se règle pas par une seule solution formatée et décontextualisée. Différencier les réponses à apporter permet de développer la notion d'esprit critique, de replacer le droit à l'erreur dans les apprentissages et de souligner que toute réponse à une situation n'est qu'une réflexion et une mise en cohérence des exigences de la tâche aux possibilités d'adaptation de l'élève (de ses potentialités).
- multipliant les motifs d'agir, c'est également un moment privilégié offert à l'enseignant pour repérer les difficultés propres à chacun de ses élèves. Dans l'acte de dévolution, l'enseignant demande aux élèves d'établir des relations de causes à effets. C'est un moment formidable de gestion de la différenciation des apprentissages. L'enseignant peut ainsi proposer des solutions d'aide pour que tous avancent et acquièrent les contenus d'enseignement communs.
- Enfin, dévoluer, c'est, comme l'écrit M. Delaunay, : « tirer son pouvoir du pouvoir que l'on donne aux autres » (6). Outre un vecteur privilégié de différenciation, c'est également un outil de « gestion de classe ».

Conclusion

La dévolution est une démarche pédagogique qui doit être anticipée, contrôlée et lisible pour les élèves. L'enseignant reste le concepteur des apprentissages visés et détermine ce que tous doivent apprendre. Afin de faire en sorte que les élèves mêlent l'engagement moteur et la réflexion dans et sur leur pratique, la part de liberté confiée est plus ou moins importante en fonction des vecteurs de dévolution choisis et préalablement identifiés. Le niveau de dévolution se corrèle avec les caractéristiques des élèves. Cette démarche pédagogique permet, de façon pertinente, de répondre aux finalités de la discipline et concourt à la construction de pratiquants cultivés, lucides, autonomes, physiquement et socialement éduqués.

Les exemples proposés dans cet article, ont un objectif identique : comprendre pour s'adapter et réussir en EPS (exemples : le travail d'appropriation de la règle, celui de compréhension de ses actions, de recherche de mises en œuvre collective au regard des résultats de la tâche engagée ...). La dévolution replace l'élève au centre de sa pratique et le responsabilise face aux actions motrices qu'il engage face à un problème donné. L'acte de dévolution permet à l'élève d'adapter les réponses effectuées à ses potentialités du moment (physiques, émotionnelles ...). Il faut pour cela que celui qui apprend repère, identifie et comprenne les moments qui lui sont dévolus. Ces moments de diagnostics individuels facilitent les régulations de l'enseignant qui peut manier avec plus d'aisance les variables didactiques (moment, compréhension de la part de l'élève) qui permettent de placer tous les élèves en situation de réussite éducative.

Guillaume Harent

L'enseignant doit donc communiquer sur ce qu'il y a à apprendre, sur ces espaces de liberté d'action, de réflexion et d'adaptation qui sont les fondements même d'une éducation physique et sportive qui s'inscrit dans une pratique à long terme. Dans ces conditions, l'acte de dévolution et la différenciation pédagogique se mêlent pour permettre à tous les élèves de réussir dans et en dehors de l'école, d'un point de vue moteur mais également méthodologique et social.

1 : Programme collège : BO n°32 du 28 août 2008.

2 : Programme Lycée G.T : Arrêté du 8 avril 2010.

3 : Programme LP : BO Spécial n°2 du 19 février 2009.

4 : R. Dhellemmes in « L'activité du « pratiquant s'entraînant » c'est à dire ? », in Cahier AEEPS n°10, 2010.

5 : G. Brousseau in « Théorie des situation didactiques », Grenoble, La pensée sauvage, 1998.

6 : M. Delaunay, Editorial in « Les cahier EPS n°38 », juin 2008.